

COMPTE-RENDU

COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

ELUS REFERENTS :

Commission Education :

- Lionel BENHAROUS, Maire des Lilas (93)
- Chantal BRAULT, Première adjointe au maire de Sceaux (92)
- Marie-Line PICHERY, Maire de Savigny-le-Temple (77)

Commission Egalité femmes/hommes :

- Marie-Pierre BADRÉ, Conseillère municipale à Couilly-Pont-aux-Dames (77)
- Madeline DA SILVA, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et aux Affaires Scolaires, Les Lilas (93)
- Stéphanie DAUMIN, Maire de Chevilly-Larue (94)

SUJET :

L'école comme levier pour favoriser l'égalité filles-garçons

CONTEXTE/ACTUALITE :

Le principe d'égalité entre filles et garçons à l'école figure désormais dans le code de l'éducation. Depuis le début des années 2000, les politiques publiques en matière d'égalité filles/garçons sont élaborées dans le cadre de conventions interministérielles pluriannuelles pour l'égalité filles et garçons dans le système éducatif.

La convention 2019-2024 fixe notamment les objectifs suivants :

- Former l'ensemble des personnels à l'égalité des genres
- Transmettre aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- S'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation

Ces politiques publiques sont fondamentales, et ce dès l'école maternelle. En effet, de nombreuses recherches ont mis en évidence des différences importantes de comportements des filles et des garçons dès cet âge-là. Dès le plus jeune âge, l'enfant cherche à comprendre son appartenance à un groupe de sexe et les rôles sociaux qui y sont rattachés.

Les stéréotypes de genre se poursuivent tout au long de la scolarité. Si les filles obtiennent en moyenne de meilleurs résultats scolaires que les garçons et redoublent moins, elles n'ont pas les mêmes parcours scolaires qu'eux. A titre d'exemple, dans les classes préparatoires aux grandes écoles, 74 % des élèves des filières littéraires sont des filles, pour 30 % des élèves de filières scientifiques. Seulement 29 % des diplômes d'ingénieurs sont délivrés à des femmes. Ces différences d'orientation entre filles et garçons ont des conséquences sur leur insertion dans l'emploi.

COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

Au-delà de ces différences d'orientation, il convient d'éduquer les filles et garçons dès le plus jeune âge pour tendre vers une société égalitaire, les inégalités femmes/hommes demeurant très prégnantes dans notre société :

- En moyenne, 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes chaque année de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint¹
- En moyenne, les femmes gagnent 23% de moins que les hommes. A temps de travail équivalent, elles touchent 16,8% de moins que les hommes².
- Dans les foyers, le partage des tâches domestiques demeure toujours inégal, une tendance qui s'est accentuée pendant les périodes de confinement. D'après l'INSEE, plus de la moitié des femmes ont consacré 2h par jour aux tâches domestiques pendant cette période, contre 28% des hommes. Ces différences étaient caractérisées aussi dans les ménages dont les femmes travaillaient à l'extérieur pendant le confinement. L'impact des jouets sur la construction des stéréotypes, et notamment sur la répartition des tâches domestiques, pourra être détaillé pendant cette séance de commission.

OBJECTIFS :

- Faire un état des lieux des inégalités filles/garçons dès le plus jeune âge.
- Partager des outils permettant de tendre vers plus d'égalité et réfléchir sur un aménagement plus égalitaire des espaces, notamment des cours de récréation.
- Partager les bonnes pratiques des communes en matière d'égalité filles/garçons, à travers un témoignage et des échanges avec les participants.

INTERVENANTES :

- **Ambre ELHADAD**, Chargée de l'accompagnement des collectivités au Centre Hubertine Auclert
- **Edith MARUEJOULS**, Géographe et Directrice de l'Atelier Recherche Observatoire Egalité (LARObE)
- Témoignages de **Leyla TEMEL**, Adjointe au maire de Saint-Denis en charge de l'éducation et **Oriane FILHOL**, Adjointe au maire de Saint-Denis en charge des solidarités et des droits des femmes

POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

- **Introduction de la séance par les élus référents :**

Lionel Benharous remercie les intervenantes pour leur présence. On partage tous la conviction que l'école doit être un outil pour aller vers davantage d'égalité entre les femmes et les hommes. La question est de savoir comment elle peut l'être mieux encore qu'aujourd'hui.

¹ Source : Enquête « Cadre de vie et sécurité » 2012-2019 - INSEE-ONDRP-SSMSI

² Source : Observatoire des inégalités, 2017

COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

Néanmoins, la transmission de valeurs fortes, aussi essentielle soit-elle, ne produit pas toujours les effets escomptés ou des effets suffisants. Il faut donc aller au-delà : l'école doit être un véritable lieu d'exemplarité. On doit tous avancer avec nos partenaires de l'Education nationale. La première réponse mise en place aux Lilas a été de coupler les délégations Education et Egalité femmes-hommes.

Marie-Line Pichery : il faut permettre aux jeunes femmes d'oser aller sur des chemins qui ne sont pas pensés ni anticipés pour elles. Même si elles se débrouillent bien scolairement, les filles n'osent pas embrasser certaines carrières. Certaines femmes peuvent porter ces combats, d'autres ne le peuvent pas (enfants, travail compliqué et pas forcément reconnu). Comment porter ces combats ? Comment donner à toutes les jeunes filles le droit de pouvoir choisir leur voie ?

Amel Matouk, Conseillère municipale à Chevilly-Larue (représentant Stéphanie Daumin) : l'éducation est une étape essentielle pour faire évoluer les mentalités. Cela commence tôt et cela passe avant tout par les parents. Mais la déconstruction des stéréotypes de genre passe aussi par l'école. Il y a un vrai enjeu de permettre aux enfants de pouvoir choisir leur destin en toute liberté, sans jugement. Cela nécessite de briser certains tabous qui nous enferment.

- **Intervention d'Ambre Elhadad, Chargée de l'accompagnement des collectivités au Centre Hubertine Auclert :**

Elle présente le **Centre Hubertine Auclert**. Celui-ci a mis en place un **réseau des territoires franciliens pour l'égalité**. Il regroupe 84 collectivités adhérentes qui bénéficient d'un accompagnement du centre. Le centre forme également les agents et les élus sur des questions de lutte contre les inégalités et de violences faites aux femmes. Il va aussi outiller les collectivités en mettant à disposition des ressources ainsi que des campagnes de communication, et en valorisant des bonnes pratiques. Il propose également un accompagnement transversal, par exemple sur la prise en compte du genre dans les budgets.

Dans sa démarche, le centre laisse de côté la question biologique. Il n'y a pas de différences biologiques fondamentales entre les hommes et les femmes. A titre d'exemple, il n'existe pas de « cerveau rose » ou de « cerveau bleu ». On va donc ici se centrer sur le **genre** et les **stéréotypes** et **mécanismes de hiérarchisation** qui en découlent.

Avant qu'un enfant naisse, on a déjà des projections différentes de celui-ci en fonction de son sexe. Lorsqu'il vient au monde, on va interpréter différemment les besoins des enfants en fonction de leur sexe. C'est ce que démontre l'expérience de Condry et Condry (1976) : on va interpréter un pleur comme de la tristesse chez une fille et de la colère chez un garçon. Ce type d'étude démontre qu'on projette des qualités différentes sur les filles et les garçons, au-delà de la biologie.

Ces qualités n'ont pas la même valeur sociale :

- Les filles sont associées à des qualités esthétiques : jolie, mignonne, coquette
- Les garçons sont associés à des qualités plus valorisées socialement : courageux, fort, vaillant

COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

Un même trait de caractère peut même être présenté différemment selon s'il s'agit d'une fille (exemple : têtue) ou d'un garçon (exemple : déterminé). Le marketing genré joue beaucoup sur ces stéréotypes, notamment dans le domaine des jouets :

- Jouets roses pour les filles, avec des tâches domestiques (cuisine, ménage) et du soin aux autres (bébés). Les filles se projettent ainsi en mères, dans la sphère domestique.
- Jouets de couleurs neutres pour les garçons : jeux de construction, de guerre, jeux d'extérieur... Les garçons sont ainsi éduqués à investir l'extérieur dès le plus jeune âge, à développer une motricité exploratoire et à se projeter en héros.

Ces stéréotypes ont des effets importants sur les **choix d'orientation** (données collectées à l'issue de la réforme du bac) :

- Les filles vont vers les matières scientifiques. Mais elles sont en minorité dès qu'il s'agit d'options particulières, comme le numérique.
- Les métiers du soin demeurent très féminisés (moins de 8% d'hommes), et sont généralement peu valorisés et peu rémunérateurs.
- Les sciences de l'ingénieur rassemblent en grande majorité des garçons : ils sont 11% à choisir cette filière en classe de 1^e, contre 1,6% de filles.

Quel rôle pour les municipalités ?

- **Formation des personnels municipaux** : les pratiques professionnelles ne sont pas neutres du point de vue du genre, et les personnels peuvent être accompagnés vers une meilleure pratique (sans les stigmatiser). Dans la petite enfance, les filles vont être davantage sollicitées pour exprimer leurs émotions et vont davantage être l'objet de remarques sur leur apparence, quand les garçons vont être sollicités pour développer leur motricité.
- **Offres d'activités** encourageant la mixité : il est important de rompre avec l'idée qu'il existe des activités de filles et des activités de garçons. On peut par exemple avoir un animateur qui propose des ateliers perles pour favoriser la mixité / encourager les garçons à participer.
- **Financements de projets spécifiques** promouvant l'égalité
- **Commande publique** : avoir en tête ces stéréotypes. Exemple : ne pas repeindre les toilettes des filles en rose et des garçons en bleu ; // promouvoir des outils éducatifs comme de la littérature qui casse les stéréotypes, des mémos de l'égalité...
- **Aménagement des espaces** : renvoie à l'intervention suivante.
- **Partenariat renforcé avec l'Education nationale**, avec la possibilité de s'appuyer sur des instances du type conseils d'école, ainsi que sur des associations spécialisées : CEMEA, Claf'outils, Dans le genre égales, En avant toutes, Synergies théâtre, FR-CIDFF...

Quelques réflexes pour une éducation égalitaire :

- Diversifier les activités et les jouets
- Voir plus loin que le bleu et le rose

COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

- Diversifier les livres et les œuvres afin de diversifier les modèles
- Partager l'espace
- Discuter, jouer les contradicteurs / contradictrices
- Être attentif et attentive à ses propres stéréotypes
- Favoriser l'expression des émotions
- Libérer l'écoute
- Utiliser le féminin et le masculin dans la langue : ex « le pompier et la pompière »

Pourquoi ?

- Les filles et les garçons sont associés à des rôles très limitants
- Dans le champ professionnel, cela nous conduit à nous priver de nombreuses compétences
- **Si l'on n'éduque pas à l'égalité, on éduque à l'inégalité**

▪ Intervention d'Edith Maruéjols, Géographe et Directrice de l'Atelier Recherche Observatoire Egalité (LARObe)

Edith Maruéjols présente les 3 modes d'action de LARObe en termes d'aménagement égalitaire :

- **Conditionnalité de la commande publique** : cela permet de positionner les réponses aux appels d'offre sur cette question.
- **Travail sur les esquisses des architectes**, de manière à travailler un espace qui va légitimer la relation filles / garçons.
- **Missions d'immersion dans les établissements scolaires** (de 3 à 6 mois). Elles peuvent aussi avoir lieu dans un établissement où il n'y a pas de projet de réaménagement des locaux. En effet, l'égalité n'est pas forcément conditionnée à de grandes opérations de réaménagement. Il est possible de transformer les espaces avec ce que l'on a sous la main, pour réinterroger par exemple les questions de mobilité des filles et des garçons. Il faut mobiliser différentes compétences, faire appel à la compétence individuelle et collective.

En travaillant dans les établissements, on rencontre rapidement des biais et des stéréotypes.

- La **classification** fille / garçon se fait notamment sur les vêtements mais aussi sur la place de chacun dans les espaces.
- Cette classification aboutit ensuite sur une **séparation** : constat de non-mixité dans les cours de récréation.
- Phénomène de **hiérarchisation** : les stéréotypes n'ont pas la même valeur. Ce que les filles ont envie de faire n'a pas la même valeur que les jeux de garçons. Elles sont décentrées dans les jeux de cour.

L'enjeu va être de rétablir de la relation filles / garçons dans les espaces de cour, et de travailler sur la séparation et la hiérarchisation. A terme, cette démarche devrait aussi avoir un effet sur la classification.

COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

Se pose la question du **partage des usages** : joue-t-on en intérieur ou en extérieur ? Qui joue ? A quoi ? Qui propose le jeu ? Beaucoup d'activités « de filles » se font en intérieur. Les garçons s'organisent souvent entre eux (par exemple à travers le foot), disqualifiant les filles et les renvoyant entre elles. Il faut recentrer les filles, car ce sont elles qui font mixité : il faut donc les recentrer et par exemple ne pas les cantonner aux activités en intérieur.

On le voit bien dans les espaces de **restauration**. Lorsqu'il y a des tables mixtes, c'est souvent à l'initiative des filles qui appellent un ou plusieurs garçons.

Dans la démarche de l'atelier, il y a une phase de débat en classe, et un travail avec des dessins. Il y a un phénomène de **prescription d'usage** : la séparation crée des formes de préemption d'espace. Par exemple, les garçons qui jouent toujours au foot ne savent pas ce que font les autres enfants. Les autres enfants craignent de traverser cet espace central et les espaces autour : cela menace l'égalité liberté de mouvement des enfants. Les jeux qui nécessiteraient de l'espace, comme l'épervier, s'organisent sur des espaces très restreints. Il est intéressant de faire un diagnostic des jeux de cour puis nécessaire de rééquilibrer, sinon c'est le plus fort et/ou celui qui crie le plus qui prend tout l'espace. Il y a une nécessité de travailler des **espaces de cour calmes**, avec des règles collectives.

A partir du **diagnostic**, on travaille ensuite sur une **stratégie** qui amène plus de mixité.

Les filles disent souvent qu'elles n'ont « pas le droit » de faire telle ou telle chose. Certes, elles en ont le droit, et si elles n'y vont pas, on considère qu'elles ne veulent pas. Or, parfois elles ne « peuvent » pas car les garçons les tiennent à l'écart, leur font même parfois des remarques blessantes. Eux-mêmes n'osent pas toujours se rapprocher des filles pour les activités, de peur d'être dévalorisés. Le problème réside avant tout dans la hiérarchisation et le **dénigrement des activités considérées comme féminines**.

L'école transmet effectivement des valeurs, comme l'égalité qui est bien comprise des enfants. Mais ils sont dépassés par les normes de genre. Il faut leur rappeler certaines valeurs et leur dire que non, ce n'est pas honteux pour un garçon de jouer avec des filles.

Dans les collèges : il faut bien faire la lecture de ce qui s'y passe en termes de violences et d'agressions. Une question troublante est particulièrement troublante : celle des couples hétérosexuels qui nouent des relations exclusives interdisant toute forme d'amitié, sous prétexte de jalousie.

▪ **Témoignage de la Ville de Saint-Denis :**

Oriane Filhol : la Ville de Saint-Denis a mis en place une mission « droits des femmes » avec une chargée de mission dédiée. Chaque direction de la collectivité devrait bientôt avoir un ou une référente égalité femmes-hommes. L'ensemble des élus devront à terme être formés et sensibilisés à cette question transversale. Par exemple, le travail sur l'égalité dans le sport est pris en charge par l'élu au sport et la direction afférente. Concernant l'égalité à l'école, le budget sensibilisation/prévention des violences et des inégalités a triplé. Les projets bénéficient de financements dans le cadre de la politique de la ville. Le maillage local fonctionne plutôt bien : le Département est actif sur le sujet, tout comme le planning familial,

COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

la maison de la justice et du droit... Enjeu d'amorcer un travail avec les infirmiers et infirmières scolaires sur la question du corps.

Leyla Temel : l'un des principaux enjeux est d'avoir une action coordonnée et lisible. Parfois, il y a pléthore d'offre et de bonnes volontés, mais pas de façon toujours coordonnée. L'échelon municipal a un vrai rôle de coordination de manière à être en capacité de toucher chaque enfant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il faut mieux informer les directions d'école et les professeurs de ce que les acteurs du territoire sont capables de proposer à chaque tranche d'âge. Il faut aussi prendre en compte le temps périscolaires et de pause méridienne : formation des agents et animateurs pour organiser le jeu de l'enfant autour de cet enjeu d'égalité.

▪ Questions / réponses :

Patrick Prince, adjoint aux affaires scolaires à Villemomble (93) : remercie les intervenantes. Il avait l'idée de travailler sur l'aménagement des toilettes des écoles de sa commune, et ces interventions sont motivantes.

Claire Beugnot, adjointe en charge de l'éducation à Cergy (95) : comment travailler sur ces relations amoureuses qui empêchent les relations amicales ?

- **Edith Maruéjols** : il y a un vrai enjeu à en parler, à en faire un sujet central de la question éducative. Il y a aussi un problème d'invisibilisation des associations féministes qui agissent sur des territoires et travaillent sur ces sujets depuis des années. Il y a un vrai enjeu de formation des CPE, les animateurs et animatrices sur ces questions.
- **Ambre Elhadad** : l'association En avant toute(s) anime un tchat sur les relations amoureuses chez les jeunes et la prévention des violences sexistes : <https://commentonsaime.fr/> ; elle intervient également pour des séances de prévention auprès des jeunes
- **Helen Daniel**, Chargée de mission égalité femmes-hommes aux Lilas (93), partage un groupe LinkedIn dédié aux professionnel(le)s de l'égalité femmes-hommes <https://www.linkedin.com/groups/8855070/>
- **Amel Matouk** interroge la parentalité : comment intégrer les parents, les sensibiliser et pourquoi pas les accompagner sur cette voie ?
 - ⇒ **Edith Maruéjols** : il y a très peu de parents qui ne consentent pas à ce qu'une réflexion soit menée sur les espaces de cour. En début de démarche, une réunion est faite avec les parents, mais également avec les agents. Mais ils ne sont plus sollicités par la suite. Fort enjeu de travailler ces questions dès l'école élémentaire et le collège, car ce sont presque les seuls espaces captifs de mixité. AU lycée, les orientations de filières tendent à séparer davantage les filles et garçons.

Stéphane Schlienger, maire adjointe à l'égalité femmes/hommes à Antony (92) : la commune a un projet de construction de crèche et d'école. A quel moment peut-il y avoir une intervention en ce sens ? Faut-il travailler école par école, ou travaille-t-on sur des grands principes à

COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

l'échelle de l'ensemble des établissements d'une ville ? Qu'en est-il des aménagements d'espace dans les crèches ?

- **Edith Maruéjols** : dans la commande publique, il y a la possibilité de mettre en place des conditions d'aménagement égalitaire des espaces. Il est également possible de faire appel à des professionnels de l'égalité pour travailler sur les esquisses des architectes.
- ⇒ **Marie-Pierre Badré** : l'association Genre et Ville travaille depuis des années sur ces questions de mixité dans l'espace public. Pour les joindre, il est possible de s'adresser au Centre Hubertine Auclert. Concernant les relations amoureuses filles/garçons, le centre a déjà été amené à intervenir sur ces phénomènes « d'exclusivité » accentués par les réseaux sociaux. Il dispose de nombreuses ressources et est en capacité d'accompagner les municipalités.

Francis Preud'homme, adjoint au maire de Marolles-en-Hurepoix (91) : il faut aussi impliquer les hommes dans ces démarches. Il faut un critère d'égalité femmes-hommes dans les grilles d'analyse des communes, comme on le fait pour le développement durable. Cela permet d'être efficaces et aussi de le faire savoir : c'est important de montrer qu'on fait des choses et que l'on progresse, même si les inégalités demeurent fortes. Les élus doivent davantage travailler sur ces questions. Le spectacle donné à l'Assemblée est désastreux. Au niveau local, le pourcentage de maires femmes est de moins de 20%.

Leyla Temel : sur la question de la parentalité, la Ville essaye avec la Maison des parents de mettre à disposition des parents d'élèves des outils, comme des tables rondes sur l'égalité filles/garçons. La Ville essaye également de mettre en place un parcours citoyen du délégué avec différentes problématiques parmi lesquelles le bien-manger, la découverte des institutions et l'égalité filles/garçons.

CONCLUSION :

Amel Matouk insiste sur la nécessité de déconstruire les stéréotypes pour faire avancer les choses. Il faut par ailleurs faire un travail avec les filles pour leur permettre de s'imposer davantage, de moins se censurer.

Marie-Pierre Badré : les témoignages entendus sont inspirants pour que chacun et chacune fasse des choses sur son territoire. En politique comme dans la vie quotidienne, les femmes continuent de se demander si elles sont compétentes et légitimes. Il nous reste beaucoup de chemin, mais nous sommes sur la bonne voie.

Marie-Line Pichery : cette commission a permis de passer de la généralité au concret. Cela serait intéressant de poursuivre cette réflexion au fil de la mandature, d'avoir des retours d'expérience. Dans le champ politique, on a 17 ou 18% de femmes maires, 25 ou 26% de femmes députées. Il faut donner envie aux jeunes femmes d'y aller. On est responsable au niveau du rôle politique que l'on assigne aux femmes (ex. délégation éducation/ petite enfance aux femmes).

COMPTE-RENDU

COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

Lionel Benharous : une politique publique met du temps à montrer ses effets. L'exemplarité, elle, se voit tout de suite : il faut insuffler de la parité dans les cabinets et les directions générales.

FIN DE SEANCE

Ressources et coordonnées :

Centre Hubertine Auclert : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/publications/106>

Edith Maruéjols : larobe.be@gmail.com et www.larobe.org

LISTE DES INSCRITS :

NOM	PRENOM	FONCTION	COMMUNE /STRUCTURE
AMADO	Delphine	Elu	NEUFMOUTIERS
BELTAIEF	Sandes	Adjointe	BEZONS
BELZINE	Marie-Gisèle	Conseillère déléguée	FLEURY-MEROGIS
BENGUALOU	Hanane	Conseillère municipale	CROISSY-SUR-SEINE
BOUQUIN	Nadine	Maire adjoint	VAUCRESSON
BOURDET-MATHIS	Laurence	Adjointe au Maire	LEVALLOIS PERRET
BOUSSAMBA	Rose-Marie	Conseillère municipale déléguée à l'égalité Femmes/Hommes	LES ULIS
BRONCHART	Christelle	Chargée de mission Egalité femmes-hommes	TAVERNY
BRUCH	Patrick	Adjoint à l'Education et aux Sports	GAGNY
BRUNET	Gwénaëlle	Directrice petite enfance / éducation	CROISSY-SUR-SEINE
COELHO	Carina	Conseillère municipale	MENNECY
CONTE	Karine	Élue RH	POISSY
COUPE	Hélène	Maire adjointe	SAINT -MAURICE
DANIEL	Helen	Chargée de mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations	LES LILAS
DE FREITAS	Stéphanie	Conseillère municipale référente scolaire	CARRIERES SUR SEINE
DE GROOT	Margaret	Adjointe scolaire, jeunesse, citoyenneté	NANDY
DEFRAVOUX	Jeanne	Maire-adjointe Parité Droits des Femmes	MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT
DESCOUX	Marie-Agnès	Adjoint aux affaires sociales et scolaires	MAIRIE DE POMPONNE
DIDIER	Viviane	Maire adjoint	OTHIS
DOS SANTOS	Nathalie	Conseillère	CROISSY SUR SEINE
DUBERGER	Stéphane	Adjoint	SAINTRY SUR SEINE
FARGEOT	Marie-Claude	Adjointe à l'enfance	91160 - BALLAINVILLIERS
GENTHON	Laureen	Adjointe au maire	NANTERRE

COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE EDUCATION / EGALITE FEMMES- HOMMES DU 16 MARS 2021

GRANDMONTAGNE	Astrid	Adjointe au maire de Guigneville sur Ess	GUIGNEVILLE SUR ESSONNE 91590
GUERINOT	Corinne	Adjointe au maire CCAS	LINAS
HOUSSOU	Victoire	Conseillère, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires	MAULETTE
JEGOU	Léna	Maire adjoint	BOUAFLE
JOUENNE	Antoine	Adjoint à la Maire, délégué à l'Education	CHATILLON
LAPORTE GARCIA	Beatriz	Adjointe au maire	VILLECRESNES
LEFRERE	Mylène	Responsable du service scolaire	VILLEPARISIS
LOUISE -ADELE	Chantal	Adjointe au Maire	BRIE-COMTE-ROBERT
MAIMOUN	Janine	Adjointe au Maire	PALaiseau
MARTIN	Xavière	Adjointe au Maire	VANVES
MATHARAN	Sophie	Adjointe au Maire	COURDIMANCHE
MHEBIK	Hinda	Elue	EPINAY SUR SEINE
MICCOLI	Lucie	Adjointe au maire	TAVERNY
MOREAU	Magali	Adjointe au Maire	SOISY-SUR-ECOLE
PETERSCHMITT	Perrine	Chargée de mission égalité	VILLE DE CHAMPIGNY- SUR-MARNE
PETIT	Christelle	Adjointe au maire déléguée à la petite enfance et au droit des femmes et de la famille	SERRIS
PONS	Maud	Cheffe de service jeunesse et citoyenneté	MAIRIE DE VIRY- CHATILLON
POUZET	Geneviève	Adjointe au maire	CROISSY SUR SEINE
PREUD'HOMME	Francis	Adjoint au maire	MAROLLES EN HUREPOIX
PRINCE	Patrick	Adjoint aux affaires scolaires	VILLEMOMBLE
RAMIREZ	Djamila	Délégation Droit des Femmes	MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE
RAUSCHER	Patrick	Maire	SAINTRY SUR SEINE
SADOINE	Catherine	Maire adjointe	ST OUEN EN BRIE
SADOUN	Emmanuelle	Maire-adjoint	AIGREMONT
SCHLIENGER	Stéphanie	Maire adjointe chargée de l'égalité Femmes/Hommes, et Petite enfance	ANTONY
SEMO	Igor	Maire	SAINTE-MURICE
SOULAIN	Valérie	Adjointe au Maire	PUTEAUX
TENO	Elvire	Adjointe au maire	MONTMAGNY
TOURE	Hawa	Conseillère municipale Éluée déléguée à l'égalité femme homme et à la lutte contre les discriminations.	PANTIN
YANNOU	Micheline	Adjointe au maire	MAIRIE DE SAINT-YON